

# LA PRESSE EN REVUE...

**MARDI 1 MARS 2016**

## SOMMAIRE

- 1) Il a raison
- 2) Une légère inflexion
- 3) Moi je suis, moi je suis pas...
- 4) Lui aussi en prend plein sa g.....
- 5) Une marche arrière inavouée

Gérard Diez La Presse en Revue

## I) Benoît Hamon : «Le PS ressemble à la défunte SFIO»



**LE SCAN POLITIQUE - Après s'être farouchement opposé au projet de loi Macron, l'ex-ministre explique à Mediapart son positionnement politique à quelques mois d'un congrès du Parti socialiste qui s'annonce bouillant.**

Passé de ministre à frondeur en à peine deux mois, **Benoît Hamon** s'est imposé comme l'une des figures de proue de l'aile gauche du **PS**. L'ancien ministre de l'éducation nationale, qui ne cesse de multiplier les attaques envers la politique économique du gouvernement depuis sa démission, s'exprime longuement dans un entretien accordé à **Mediapart**.

Interrogé sur l'absence de compromis au sein même du Parti socialiste au sujet de la loi **Macron**, Benoît Hamon réitère sa position et déplore que l'on s'adresse aux électeurs plus «comme à des consommateurs» que «des citoyens, des salariés ou des syndicalistes». Celui pour qui «ouvrir de nouveaux temples de la consommation n'est pas une priorité» en France, se montre caustique avec l'action gouvernementale. «On peut appeler ça du pragmatisme. C'est un peu l'air du temps, il n'y aurait plus de solutions de gauche ou de droite mais des réponses efficaces ou inefficaces. Si c'est le cas, j'invite les partisans du pragmatisme à créer le parti pragmatique. Ce parti devrait selon leur raisonnement gagner toutes les élections», ironise-t-il.

*«C'est vrai, je pense que je me suis trompé»*

Le «frondeur» socialiste affirme également avoir eu tort en croyant que l'arrivée de **Manuel Valls** à la tête du gouvernement en mars dernier permettrait d'infléchir la politique économique du pays. «C'est vrai, je pense que je me suis trompé. Je pensais que Manuel Valls regarderait ces réalités en face, qu'il aurait la force de dire à Bruxelles qu'en période de crise nous avons besoin de protéger les Français», déclare-t-il. Sur le manque de volonté politique de construire un compromis, l'ancien ministre renvoie la balle dans le camp du chef du gouvernement. Pour lui, la loi **Macron** sous-tend en réalité une volonté de la part de Manuel Valls de se rapprocher du centre et **l'utilisation du 49-3** se justifie comme un moyen «de ne pas condamner à l'échec le rassemblement

auquel il a travaillé, c'est-à-dire, une alliance **PS-UDI**».

Pour lui, le manque de cohésion à gauche pourrait profiter au **FN** lors des prochaines départementales de mars. «Ce qui nourrit le **FN**, c'est l'impression que nous sommes résignés et impuissants, l'impression que nous faisons la même chose que nos prédécesseurs. Cette indifférenciation où l'on ne voit plus le clivage droite-gauche et que l'on assume presque au nom du pragmatisme, et que Marine Le Pen a baptisée «**UMPS**»».

L'ancien ministre, à qui l'on prête des ambitions en vue du prochain congrès du **PS**, à Poitiers, estime que le rôle du premier secrétaire du parti doit être de revaloriser le rassemblement et la victoire, mais aussi de peser sur le cours des politiques. «Après ce congrès, une chose est sûre: dès lors que le premier secrétaire est dépositaire du vote et de la parole des militants et des sympathisants socialistes, il doit pleinement faire partie du dispositif. Il doit organiser le rassemblement et la victoire, mais aussi peser sur le cours des politiques. Comme avant lui Lionel Jospin sous les gouvernements Mauroy puis Fabius et François Hollande sous le gouvernement Jospin avaient pesé». Et d'affirmer, «le **PS** est fragile et il ressemble beaucoup à la défunte **SFIO** quand il veut concilier des pratiques à droite avec des discours à gauche».



Simon Blin Journaliste



**LAPRESSEENREVUE.EU**

## II) Droit du travail, une autre logique

François Ernenwein

**Après la menace brandie d'un recours possible au 49-3 pour faire adopter la réforme, le gouvernement, par la voix d'Emmanuel Macron, se montre désormais bien plus conciliant.**

Il n'a pas, seul, la main sur ce dossier. Mais les propos d'Emmanuel Macron dans un entretien donné au Journal du Dimanche, marquent pourtant une nette inflexion du discours gouvernemental à propos d'une loi sur le droit du travail largement contestée. Le gouvernement lui-même s'est beaucoup divisé sur son contenu et a bien du mal à parler d'une seule voix.

Avant son examen, le 9 mars, en conseil des ministres, le projet n'est pas « intangible », explique donc le ministre de l'Économie. Il affirme que le gouvernement est à « l'écoute ». Il plaide pour la pédagogie afin que cette réforme qu'il juge « cohérente » et nécessaire, aboutisse.

Cette ouverture gouvernementale était devenue utile pour un texte qui prévoit, entre autres, un plafonnement des indemnités prud'homales, la primauté des accords d'entreprise en matière de temps de travail, une redéfinition du licenciement économique. Le projet se heurte aujourd'hui à un vaste front syndical uni en apparence et aux protestations d'associations de jeunesse.

La situation et l'agenda politiques en France ne poussent guère l'exécutif à tenter une démonstration de force. Cette offre d'Emmanuel Macron, impensable sans l'aval de l'Élysée, est sans doute une bonne méthode pour éviter un gâchis de grande ampleur. L'avenir du projet – la réforme du Code du travail en France est jugée déterminante par la Commission européenne – passe à l'évidence par un équilibre retrouvé entre un gain de souplesse nécessaire aux entreprises et la part indispensable de sécurité pour les salariés. C'était d'ailleurs l'ambition initiale d'un projet, transformé au fil du temps.

François Ernenwein

la-croix.com

## III) Valls-Aubry: histoire d'un «archaïsme»

Par Hubert [huertas-mediapart.fr](http://huertas-mediapart.fr)

**Le projet de loi sur le travail provoque en France un effet proche du CPE en 2006. Face à cette fronde, Manuel Valls accuse ses adversaires d'« archaïsme ». Un argument vieux comme le monde... et la gauche.**

Voilà cinquante ans, au moins, que les « modernes », entendez les libéraux, dégainent leur « archaïsme » quand ils sont contestés. « Archaïque » le principe de conquête sociale, « archaïque » l'idée bicentenaire de réduction du temps de travail, « archaïque » la notion de partage des richesses, « archaïque » (et pervers) le concept d'assistance, « archaïque » le « non » au référendum sur la Constitution européenne, « reptilien » le cerveau des peuples qui envoient des SOS à l'Europe, les plus récents émanant de Grèce, du Portugal, d'Espagne, et maintenant de cette Irlande dont on vantait l'orthodoxie moderne.

« Archaïque » ! Ce mot est devenu un rouleau compresseur. Il écrase tout sur son passage, avec son double, « la réforme », lancé aussi à tout bout de champ. Que le mot « réforme » soit prononcé à propos d'un aménagement des lois sur le travail du dimanche, sur le code du travail, sur les 35 heures, les licenciements, etc., et celui qui émet la plus infime réserve est aussitôt qualifié d'« archaïque ».

L'alternative est simple : soit « la réforme », soit « l'archaïsme ». La « réforme » est lumineuse, « l'archaïsme » est obscur comme la grotte de Lascaux. C'est ainsi que la pétition proposée par Dominique Reynié pour défendre la loi El Khomry a recueilli dimanche matin la signature de plus de 6 000 personnalités éclairées, dont celle du patron du Medef Pierre Gattaz, tandis que celle de Caroline de Haas, qui la conteste, a rassemblé à la même heure la protestation de 730 000 égarés.

Manuel Valls inscrit son action moderniste dans cette longue tradition. Il renvoie ses critiques au passé décomposé : « Il faut bouger, dit-il. Il y en a

qui sont encore au XIXe siècle, moi, et les membres du gouvernement ici présents, nous sommes dans le XXIe siècle et nous savons qu'économie et progrès social vont de pair. »

Le XIXe, voilà l'ennemi. Il est vrai qu'il s'y est passé des événements terrifiants. Création du premier conseil de prud'hommes le 18 mars 1806, à Lyon. Interdiction du travail des enfants de moins de 8 ans, et limitation à 8 heures de travail par jour pour les 8 à 12 ans, en 1841. Droit de grève instauré en 1864. Création d'une caisse contre les accidents du travail en 1868. Création de l'Inspection du travail en 1874 et promulgation d'une loi interdisant le travail des enfants de moins de 12 ans. Liberté syndicale en 1884 avec les lois Waldeck-Rousseau. Première convention collective en 1891, à Arras. Loi encadrant le travail des femmes et des enfants en 1892. Promulgation d'une loi sur l'hygiène et la sécurité au travail en 1893. Loi établissant le principe de responsabilité patronale dans les accidents du travail, en 1898. Des « blocages » qui s'amplifieraient au XXe siècle, avec l'abaissement à 11 heures par jour de la durée quotidienne du travail en 1900.

À cette époque, et jusqu'aux abords de la Seconde Guerre mondiale, « l'archaïsme » aujourd'hui décrié sur tous les tons était plutôt à la mode. Il évoquait l'âge d'or. Face à la montée des revendications et des conquêtes ouvrières, la droite parlait de décadence. Toutes ces lois étaient accusées de saper l'ordre éternel et naturel des sociétés. On parlait déjà, à propos de l'interdiction du travail des enfants, « d'entrave insupportable à la liberté d'entreprendre », ou de « contrainte inapplicable », le repos d'une journée hebdomadaire instauré en 1906 était une prime à la paresse, les congés payés de 1936 une incitation à la licence pour les ouvrières. Les lois sociales étaient accusées de briser les équilibres anciens que les réactionnaires parlaient de retrouver. Quelque part, l'avènement du nazisme et du fascisme, et chez nous de l'avatar pétainiste, s'inscrit d'ailleurs dans cette célébration du modèle à retrouver. L'avenir consistait sous le Troisième Reich, comme sous Mussolini, à redonner puissance et pureté à l'homme antique, donc éternel.

Après la révélation des horreurs de la guerre, en 1945, la droite cessa de célébrer le passé. Elle se planqua. Mis à part quelques nostalgiques qui se fracassèrent sur le suffrage universel comme Jean-Marie Le Pen en 1974, plus personne ne fut « de droite » ! De Mai-68 à mai 1981 avec

l'élection de François Mitterrand, le mot « droite » était pâteux dans les bouches de la droite, qui préféraient utiliser des périphrases parlant de l'unité du peuple et de liberté, même si les écrits de théoriciens comme Milton Friedman annonçaient dès les années 1970 la vengeance des idées libérales et leur installation, la décennie suivante.

À partir des années 1980, en France et dans le monde la droite fait sa révolution, au sens étymologique du terme. Elle se retourne sur elle-même et inverse toutes les valeurs de son époque. Plutôt que de regarder en arrière pour célébrer une pureté perdue, elle met en avant un âge d'or à conquérir. Ses adversaires sont rigoureusement les mêmes, syndicats, partis de gauche, syndicalistes, grévistes bornés, fonctionnaires privilégiés, droit du travail qui entrave, État omnipotent, mais elle les charge sous un autre angle. Au XIXe siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les forces de gauche étaient accusées d'être des accélérateurs de décadence, face à une droite garante des équilibres éternels. À partir des années 1980, la même droite, désormais libérale, s'exprime comme une force de conquête, d'avenir, de liberté, et les syndicats, les partis de gauche, les lois, l'État, ne sont plus des accélérateurs de décadence mais des freins pour le progrès. En un tournemain les réacs sont devenus des révolutionnaires, et les révolutionnaires des réacs. L'idée d'« archaïsme » venait de changer de nature et elle allait prospérer dans les esprits.

Au PS, Michel Rocard emploie le mot sacré dès 1978 contre François Mitterrand, et en fait une bannière. Le futur président était « archaïque » et la deuxième gauche « moderne ». Ronald Reagan concrétise le concept à l'échelle de la planète, suivi par Margaret Thatcher. L'« archaïsme » devient plus obsédant que le « cactus » de Jacques Dutronc dans les années 1960 : « Le monde entier est archaïque, aïe ! aïe ! aïe ! ouille ! ouille ! ouille ! aïe ! » À longueur de tribunes, de chroniques économiques sur les chaînes d'information en continu, de discours politiques, la même douleur est déclamée, avec le même automatisme. Les archaïques ne comprennent rien, mais sont responsables de tout, comme avec les 35 heures ! Exemple, au lendemain de la mort de la « Dame de fer », les hommages se multiplient. Un conservateur canadien, Adrien Pouliot, s'écrie : « Mme Thatcher a redressé un pays malade, en faillite et mis à genoux par l'étranglement des syndicats. Elle s'est levée contre la gauche bien-pensante britannique et le modèle archaïque de social-démocratie qui inspire

encore les socialistes québécois. » On dirait du Manuel Valls, accusant Martine Aubry...

Le mystère est que ce concept des anciens et des modernes remixé à la sauce 1980 ait survécu à son propre désastre, après la crise de 2008. Le libéralisme flamboyant qui promettait l'âge d'or et des maisons à crédit pour ceux qui ne pouvaient plus les payer, a ruiné des dizaines et des dizaines de millions de familles. Il menace d'exploser de nouveau, comme une bulle, mais continue d'égrener ses certitudes, de dispenser ses leçons, de dénoncer « les archaïsmes ».

C'est donc dans un discours vieux d'au moins cinquante ans que s'inscrit Manuel Valls confronté à la fronde sur la loi El Khomry. Il a l'ardeur des néophytes, et le tranchant des vieux adolescents. Pour lui, la tribune de Martine Aubry « oblige tout le monde à clarifier et à assumer ». Mine de rien cette phrase est un projet politique. Depuis le congrès d'Épinay, en 1971, le parti socialiste français est tiraillé entre deux courants, l'un qui regarde à gauche et l'autre qui rêve de recomposition au centre. Au-delà du tiraillement, voire des haines, cette contradiction était une identité : deux atomes d'hydrogène, un atome d'oxygène, ou inversement suivant les époques, et ça faisait un courant.

Autant dire qu'en chassant « les archaïques », et en leur opposant le leitmotiv des « anciens » et des « modernes », à la manière des libéraux du XXe siècle, Manuel Valls dissout purement et simplement le parti socialiste. Le premier courant, celui d'Aubry, est chassé de la famille, et le second, le sien, se disperse dans le camp d'en face...

MEDIAPART

LAPRESSEENREVUE.EU

## François Lamy : "Quatre ou cinq secrétaires nationaux quitteront la direction du PS"



François Lamy

Député de l'Essonne, membre du bureau national du PS, ancien ministre de la ville.

Alors que la gauche continue de se déchirer sur la loi El Khomri, le député PS de l'Essonne, ancien ministre et proche de Martine Aubry, a décidé de quitter la direction du PS où il est actuellement secrétaire national chargé des relations extérieures.

<http://dai.ly/x3uvlvb>

## François Lamy : "Je crois au clivage gauche-droite"

<http://dai.ly/x3uvj47>

## François Lamy : "La primaire peut être une occasion pour François Hollande de relégitimer sa candidature"

<http://dai.ly/x3uvk3r>



#### **IV) "Va te cacher", "trouillard" : Manuel Valls en prend pour son grade au Salon de l'Agriculture**

**Le Premier ministre a été accueilli sous quelques huées lundi matin au Salon de l'agriculture, où les agriculteurs dénoncent les pertes de revenus subies par la profession. Manuel Valls a eu quelques échanges tendus avec les participants.**



Manuel Valls, lundi matin au Salon de l'agriculture, face à Pierre Vaugarny, secrétaire général de la Fédération nationale bovine Photo MIGUEL MEDINA / AFP

Il s'attendait à un accueil musclé, comme François Hollande ce samedi. Manuel Valls a bien eu droit à son tour, lundi matin, à des huées, des quolibets et des échanges assez tendus avec les professionnels du Salon de l'agriculture.

En pleine crise agricole - les paysans dénoncent notamment une chute des prix qui affecte gravement leurs revenus -, le Premier ministre et son ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, ont dû s'expliquer face à un agriculteur particulièrement remonté. Manuel Valls n'a pas spécialement apprécié qu'un éleveur lui dise qu'il était un "pantin de l'Europe" et qu'il venait se "pavaner" au Salon.

"Alors si on ne vient pas on est des trouillards, si on vient, on se vient se pavaner", a-t-il rétorqué. "Dans tous les cas, vous êtes des trouillards..." a répliqué l'interlocuteur, coupé par Manuel Valls. "Vous avez le Premier ministre en face de vous, il faut discuter", a repris ce dernier. "C'est mon boulot de faire monter ou baisser les prix ? C'est notre boulot d'agir, oui."

Le Premier ministre a essuyé d'autres huées et quolibets d'éleveurs désabusés, dans la partie des vaches laitières. "Vas te cacher. T'as rien compris petit zizi, tu vas pas changer l'Europe", a hurlé l'un d'eux. Un grand panneau avec une bêche noire avait été dressé, frappé du slogan : "Je suis

le top de la qualité française mais ma passion ne suffit plus".

Manuel Valls a ajouté qu'après la visite la semaine passée du commissaire européen Phil Hogan, il y avait à Bruxelles aussi, "une prise de conscience de la gravité de la crise". "Chacun doit assumer ses responsabilités", a-t-il également estimé. "S'il faut légiférer pour encadrer davantage nous le ferons. Mais moi j'appelle chacun à assumer ses responsabilités, c'est le cas pour les industriels, c'est le cas bien sûr pour la grande distribution. Ce qui veut bien dire que ce n'est pas que le gouvernement qui doit agir".

[metronews.fr](http://metronews.fr)

#### **Au Salon de l'agriculture, échange tendu entre Manuel Valls et un agriculteur**

par BFMTV

<http://dai.ly/x3uvkff>

#### **V) Le gouvernement contraint à un report du projet de loi sur la réforme du code du travail**

Le Monde.fr



Manuel Valls et Myriam El Khomri, le 4 novembre 2015. MATTHIEU ALEXANDRE/AFP

Le gouvernement se donne deux semaines supplémentaires pour revoir sa copie. Manuel Valls, le premier ministre, a annoncé, lundi 29 février, que la présentation du projet de loi El Khomri sur la réforme du code du travail sera reportée d'une « quinzaine de jours ». Le texte, pourfendu par les syndicats et une partie de la gauche, sera présenté en conseil des ministres le 24 mars, et non le 9 mars, comme initialement prévu. Cela ne « change pas grand-chose par rapport au calendrier parlementaire initial », a assuré le premier ministre.

M. Valls a assuré être ouvert à la discussion pour « corriger ce qui doit l'être ». Il s'est exprimé au Salon de l'agriculture :

*« Il faut lever un certain nombre d'incompréhensions, il faut expliquer, répondre à toute une série de fausses informations qui sont données sur ce texte. »*

M. Valls veut « se réserver la possibilité de changer (le texte) si besoin était », a commenté le ministre de l'économie Emmanuel Macron. Le premier ministre a toutefois nié tout recul : « Le recul, ce serait abandonner le texte. » Ce report vise à « faire bouger le texte sans revenir sur ses grands principes », faisaient savoir plus tôt des sources gouvernementales.

M. Valls a dit qu'il consulterait, à partir de la semaine prochaine, « l'ensemble des partenaires sociaux, organisations syndicales et organisations patronales, les unes après les autres ». Il a précisé qu'il s'agira ensuite de « pouvoir les réunir », avec Myriam El Khomri, la ministre du travail, et Emmanuel Macron, le ministre de l'économie, « pour restituer le débat ».

### **Affrontements dans la presse**

Signe d'un infléchissement, le gouvernement a gommé lundi la référence libérale dans l'intitulé du texte. Le « projet de loi visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs » devient ainsi, dans un communiqué diffusé par Matignon, « avant-projet de loi sur les nouvelles protections pour les entreprises et les salariés ». Le mot « actifs » disparaît donc aussi, au profit de « salariés », plus marqué à gauche.

La nouvelle posture de M. Valls montre aussi un changement de ton, au moins sur la méthode.

Jusqu'à présent, l'exécutif avait en effet opté pour un discours de fermeté extrême. Un entretien de la ministre du travail aux Echos, le 17 février, avait mis le feu aux poudres. « Nous prendrons nos responsabilités », avait déclaré Mme El Khomri, interrogée sur un possible recours à l'article 49-3 (adoption d'un texte sans vote, sauf motion de censure) pour faire passer ce texte, comme pour la loi Macron en 2015.

Cette éventualité, avant même le dépôt du projet de loi au Parlement, avait suscité une forte opposition au sein du Parti socialiste, déjà fortement divisé sur le vote de la réforme constitutionnelle voulue par François Hollande, le président de la République, et comprenant la déchéance de nationalité pour les auteurs de crimes et délits terroristes.

Dans une tribune au vitriol publiée mercredi par Le Monde, Martine Aubry avait dénoncé un « affaiblissement de la France » auquel mènerait la politique de MM. Hollande et Valls. Le premier ministre était au passage égratigné pour son « indécent discours de Munich », dans lequel il avait critiqué la politique d'Angela Merkel envers les réfugiés.

### **Pétition contre le projet de loi**

Sur le front syndical, ce petit report avant la présentation en conseil des ministres avait été instamment demandé dimanche par Laurent Berger, le secrétaire général de la Confédération française démocratique du travail (CFDT). « Il faut repartir sur une concertation », avait prôné M. Berger, peu satisfait d'un texte qui laisse selon lui trop de place à la « flexibilité » et aux décisions « unilatérales de l'employeur », au détriment des salariés. « Les points avancés par Berger sont à prendre en compte », jugeait lundi matin une source gouvernementale.

**LAPRESSEENREVUE.EU**

Fait inédit depuis 2013, une intersyndicale d'une dizaine d'organisations – CFDT, Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC), Confédération générale du travail (CGT), Fédération syndicale unitaire (FSU), union syndicale Solidaires (SUD), Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), Union nationale des étudiants de France (UNEF), Union nationale lycéenne (UNL) et Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) – s'était réunie mardi pour dénoncer « un projet élaboré sans réelle concertation ». Une pétition en ligne contre ce projet de loi, lancée par la militante féministe Caroline de Haas, avait recueilli lundi après-midi plus de 785 000 signatures.

### « La réforme doit rester très ambitieuse »

De leur côté, les organisations patronales ont estimé lundi que le report de la présentation du projet de loi sur le travail allait permettre de « faire de la pédagogie », mais ont mis en garde le gouvernement contre tout « affadissement » du texte face à la « fronde » d'une partie de la gauche. « La réforme doit rester très ambitieuse », a réagi un porte-parole du Medef, principal syndicat patronal.

Un message relayé par François Asselin, numéro un de la CGPME, organisation représentant les petites et moyennes entreprises, qui a dit craindre « un retour en arrière ». « A force de vouloir faire de la France un eldorado social, on va en faire un désert économique », a-t-il regretté.

Le parti Les Républicains estime qu'avec ce report « on assiste à l'implosion en direct de la majorité ». « On verra si un texte est présenté [au Parlement], on est très désireux de discuter de ce projet article après article », a déclaré lundi Guillaume Larrivé, porte-parole du parti. Selon lui, « il y a urgence à modifier les paramètres du droit du travail pour permettre aux entreprises d'embaucher plus facilement ». Les Républicains sont « favorables au principe de la loi El Khomri », mais souhaitent aller « plus loin », a rappelé Eric Woerth, le secrétaire général du parti.

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**



*Quelques jours de repos...*